

## **Note d'information sur l'examen de conférencier national Session 2009 -2010**

### **Rappel des textes applicables**

Depuis la Loi du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours, les personnes physiques ou morales titulaires d'une licence, d'un agrément, d'une autorisation ou d'une habilitation ne peuvent utiliser que les services de personnes qualifiées pour la conduite de visites commentées dans les musées et les monuments historiques (article 13 de la loi, aujourd'hui codifié sous l'article L.221-1 du code du tourisme (CT)).

L'article R.221-1 du CT reconnaît les personnes qualifiées en tant que personnes titulaires de l'une des quatre cartes professionnelles existantes, parmi lesquelles figure celle de conférencier national.

L'article R.221-12 du CT définit les conditions d'obtention de cette carte. Il dispose que la carte professionnelle de conférencier national est délivrée aux personnes ayant réussi l'examen organisé par les ministres chargés du tourisme et de la culture, dans des conditions fixées par arrêtés conjoints de ces ministres, pris après avis de la Commission nationale des guides-interprètes et conférenciers : l'arrêté du 7 août 2009 modifié par l'arrêté du 14 septembre 2009, fixant les conditions d'organisation de l'examen de conférencier national, actualise la liste des diplômes requis pour pouvoir s'inscrire à l'examen de conférencier national, modifiant ainsi les arrêtés du 25 septembre 1996 et du 26 avril 2007.

**Sont aujourd'hui autorisés à s'inscrire à la session 2009/2010, les titulaires de l'un des diplômes suivants :**

- la maîtrise d'histoire de l'art et d'archéologie,
- un des diplômes de deuxième cycle de l'École du Louvre,
- la maîtrise des sciences et techniques dans le domaine de la médiation culturelle portant sur les musées et les patrimoines,
- le diplôme national de master dans le champ de l'histoire de l'art, de l'archéologie, de la médiation culturelle portant sur les musées ou sur les patrimoines ou le diplôme intermédiaire de maîtrise validant les soixante premiers crédits des masters correspondants,
- le diplôme d'Etat d'architecte (grade master),
- un diplôme d'enseignement supérieur sanctionnant un cycle d'études de quatre ans complété par une expérience professionnelle d'une durée de deux ans dans la présentation au public des patrimoines et des musées. Les candidats devront pouvoir justifier de cette expérience professionnelle par la production de bulletins de salaires représentant au moins 300 heures par an d'activité ou d'une attestation de l'URSSAF en qualité de travailleur indépendant pour cette même durée.

**«Sont également autorisés à s'inscrire à l'examen les ressortissants communautaires titulaires de tous diplômes, titres ou formation reconnus équivalents».**

A cet effet doivent être joints :

- la photocopie de l'original du diplôme délivré à l'étranger, avec traduction effectuée par un traducteur assermenté ;
- le descriptif du cursus de la formation suivie délivré par l'établissement d'enseignement avec traduction établie par un traducteur assermenté ;
- l'attestation de niveau d'études du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

(A demander par écrit à : ENIC-NARIC-France / CIEP, 1 rue Léon Journault, 92318 Sèvres Cedex - Mentionner sur le dossier : « Examen de Conférencier National 2009 –2010 »).

L'arrêté du 7 août 2009 et l'arrêté modificatif du 14 septembre 2009 fixent les dates de l'épreuve écrite et des épreuves orales ainsi que les thèmes des épreuves orales.

### **Les épreuves de l'examen**

L'examen comporte une **épreuve d'admissibilité** qui aura lieu le **15 décembre 2009** et **deux épreuves orales d'admission** qui se dérouleront du **8 au 12 février 2010**.

#### **- L'épreuve d'admissibilité**

Cette épreuve, d'une durée de deux heures, est une épreuve écrite sous forme de dissertation de culture générale, portant sur les différents aspects du patrimoine.

Elle comportera deux sujets au choix. A titre d'information, *en annexe 1* est jointe la liste des sujets proposés lors des sessions de 1998, 2000, 2005 et 2007).

Le candidat ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 est admis à se présenter aux épreuves orales d'admission.

#### **- Les épreuves d'admission**

##### **- Première épreuve : analyse de documents iconographiques (coefficient 1) :**

Cette épreuve, d'une durée de trente minutes, doit permettre de contrôler les connaissances du candidat en histoire de l'art, en archéologie, en histoire de France et dans le domaine de la restauration et de ses techniques.

La commission apprécie lors de l'épreuve non seulement les connaissances, mais aussi les aptitudes de synthèse et d'analyse du candidat dans la présentation du patrimoine artistique et monumental.

Le candidat tire au sort deux sujets et est interrogé sur celui de son choix.

##### **- Deuxième épreuve : présentation de monuments, villes, sites, circuit (coefficient 1) :**

Cette épreuve orale, d'une durée de trente minutes, porte sur l'un des trois thèmes suivants fixés par l'arrêté du 7 août 2009 et l'arrêté modificatif du 14 septembre 2009 relatifs à l'organisation de l'examen de conférencier national :

- **La ville pensée sur plan normé,**
- **Formes organiques et formes géométriques dans l'art et l'architecture du 20ème siècle,**
- **L'expression du pouvoir par les arts en France du 15ème au 19ème siècle.**

La commission apprécie, lors de l'épreuve, les aptitudes du candidat à diriger une conférence devant un public et à satisfaire les attentes de la clientèle ainsi que sa maîtrise du vocabulaire technique en peinture, sculpture et architecture.

Le candidat tire au sort deux sujets et est interrogé sur celui de son choix. Les deux sujets peuvent porter sur le même thème.

Pour chacune de ces épreuves orales, le candidat dispose de trente minutes de préparation.

Le candidat trouvera une notice bibliographique, *en annexe 2*.

Le candidat ayant obtenu une note moyenne égale ou supérieure à 10/20 aux épreuves d'admission est déclaré admis à l'examen de conférencier national.

## Annexe 1

# Sujets et thèmes proposés lors des épreuves écrites et orales des sessions de 1998, 2000, 2005 et 2007 de l'examen de conférencier national

### Epreuve écrite:

- **1998** :

« Patrimoine ancien, patrimoine « futur »: cohabitation réussie ou scandale permanent? ».

- **2000** :

« L'architecture et les constructions commerciales en France de l'Antiquité à nos jours ».

- **2005** : (deux sujets au choix):

#### Sujet n°1 :

« Depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, de nombreux architectes et artistes européens ont choisi de venir travailler en France et y ont laissé leurs oeuvres qui forment une partie importante de notre patrimoine. A partir de quelques exemples, vous exposerez comment leur travail a parfois généré un renouvellement de la création artistique et enrichi notre héritage culturel ».

#### Sujet n° 2 :

« De nombreuses maisons d'artistes ou d'écrivains ont été transformées en musées. A partir de quelques exemples, vous analyserez ce mouvement, vous exposerez comment ces lieux enrichissent notre connaissance de ces artistes et écrivains et vous indiquerez dans quelle mesure ces musées peuvent développer notre sensibilité à leurs oeuvres. ».

- **2007** : (deux sujets au choix):

#### Sujet n°1 :

« Pourquoi l'art des Années Trente est-il encore populaire ? »

#### Sujet n° 2 :

« Le tourisme, danger ou atout pour la culture ? »

### Deuxième épreuve orale (présentation de monuments, villes, sites, circuits... ):

#### **1998** :

L'orientalisme,  
La reconstruction après les deux guerres,  
Maisons et lieux de mémoire d'écrivains.

**2000** :

Le jardin régulier,  
Le portrait allégorique en peinture,  
Les édifices religieux du XX<sup>ème</sup> siècle.

**2005** :

La ville fortifiée antique et médiévale,  
L'influence de l' Extrême-Orient sur les arts occidentaux au XVII<sup>ème</sup> et au XVIII<sup>ème</sup> siècles,  
Urbanisme et architecture balnéaires au XIX<sup>ème</sup> et au XX<sup>ème</sup> siècles.

**2007** :

La sculpture, dans sa relation à l'architecture, en France, de 1900 à nos jours,  
Représentations de l'histoire dans les collections publiques françaises,  
L'eau dans la ville.

## Annexe 2

### **Bibliographie proposée pour la préparation des épreuves orales de la session 2009-2010 de l'examen de conférencier national**

#### **Sujet : La ville pensée sur plan normé**

ALLAIN Rémy, *Morphologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2005

BRAHAM Allan, *L'architecture des Lumières de Soufflot à Ledoux*, Paris, Berger-Levrault, 1982

CHOAY Françoise, *La règle et le modèle*, Paris, Seuil, 1982

DESCAT Sophie, MONIN Eric, SIRET Daniel, *La ville durable au risque de l'histoire*, Paris, Jean-Michel Place, 2007

DUBY Georges (sous la direction de), *Histoire de la France urbaine*, Paris, Seuil, 5 volumes, 1980-1985

EATON Ruth, *Cités idéales, L'utopisme et l'environnement (non) bâti*, Anvers, Bibliothèque des amis du fonds Mercator, 2001

GUTTON André, *Conversations sur l'architecture*, tome VI, *L'urbanisme au service de l'homme*, Paris, Vincent, Fréal et Cie, 1962

KOOLHAAS Rem, *New York délire, Un manifeste rétroactif pour Manhattan*, Marseille, Parenthèses, 2006 (3<sup>e</sup> édition)

LAVEDAN Pierre, *L'urbanisme à l'époque moderne, XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> s.*, Paris, Arts et Métiers graphiques, 1982

LOUPIAC Claude, *La ville, entre représentations et réalités*, Paris, CNDP, collection Patrimoine références, 2005

MALVERTI Xavier et PICARD Aleth (sous la direction de), *La fabrication des villes*, Groupe d'Etude de la Ville Régulière (GEVR), école d'architecture de Grenoble et école d'architecture de Normandie, 1995

MUMFORD Lewis, *La cité à travers l'histoire*, Paris, Seuil, 1971

PEROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie, *Histoire de l'architecture française, de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Mengès – C.N.M.H.S, 1989

VIDLER Anthony, *Ledoux*, Paris, Hazan, 2005

**Sujet : Formes organiques et formes géométriques dans l'art et l'architecture au XX<sup>ème</sup> siècle**

BENEVOLO Leonardo, *Histoire de l'architecture moderne*, tome I : La révolution industrielle ; tome II : Avant-garde et mouvement moderne ; tome III : Les conflits et l'après-guerre ; tome IV : L'inévitable éclectisme (1960-1980), Dunod, Paris, 1988

FIEDLER Jeannine, FEIERABEND Peter, *Bauhaus*, Paris, Place des Victoires, 2006, 639 pages.

GREENHALGH Paul (sous la direction de), *Art Nouveau 1890-1914*, Paris, La Renaissance du Livre, 2006, 464 pages.

GARRAUD Colette, *L'idée de nature dans l'art contemporain*, collection « La création contemporaine », Paris, Flammarion et CNAP, 1994, 192 pages.

GUIDOT Raymond, *Histoire du design 1940-2000*, Paris, Hazan, réédition 2000, 388 pages.

KANDINSKI Wassily, *Cours du Bauhaus, introduction à l'art moderne*, Paris, Denoël Gonthier, collection « Bibliothèque médiations », 1980.

KANDINSKI Wassily, *Point et ligne sur plan*, Paris, Gallimard, collection « Folio Essais », 1991.

LOOS Adolphe, *Ornement et crime, et autres textes*, Paris, Payot et Rivages, collection « Petite bibliothèque Rivages », 2003, 278 pages.

MASSEY Anne, *La décoration intérieure au XX<sup>ème</sup> siècle*, Thames and Hudson, collection L'univers de l'art, 2002, 223 pages.

MALDONADO Guitemie, *Le cercle et l'amibe : le biomorphisme dans l'art des années trente*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques-INHA, 2006, 352 pages.

MONNIER Gérard (sous la direction de), *L'architecture moderne en France*, Paris, Picard ; tome 1 : 1889-1940, 280 pages ; tome 2 : du chaos à la croissance 1940-1966, 328 pages ; tome 3 : de la croissance à la compétition 1967-1999, 312 pages.

MOSZYNSKA Anna, *L'Art abstrait*, Paris, Thames and Hudson, 1998, 240 pages.

NOBLET Jocelyn de, *Design, le geste et le compas*, Somogy, 2006, 407 pages.

ROWELL Margit, *Qu'est-ce que la sculpture moderne ?*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1986, 448 pages.

SEUPHOR Michel, *Le style et le cri*, Paris, Seuil, 1965, 285 pages.

SOUTIF Daniel (sous la direction de), *L'art du XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Citadelle et Mazenod ; tome 1 : 1900-1939, 609 pages, édition 1996 ; tome 2 : 1939-2002, 620 pages, réédition 2005.

TIBERGHIEU Gilles A., *Land Art*, Paris, Carré, 1993, 311 pages.

TIBERGHIEU Gilles A., *Nature, art, paysage*, Actes Sud, /ENSP, 2001, 228 pages.

**Sujet : L'expression du pouvoir par les arts en France du 15<sup>ème</sup> siècle au 19<sup>ème</sup> siècle**

CHASTEL André, L'art français. T.1 : *Temps modernes 1430-1620* ; T.2 : *Ancien Régime (1620-1775)*, Paris, Flammarion, 1994-2000 (rééd. dans la coll. Tout l'Art)

GAEHTGENS Thomas, POMIAN Krystof, *Le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1998.

HAMON Françoise et DAGEN Philippe dir., *Epoque contemporaine*, Paris coll. Histoire de l'art Flammarion, 1995

RABREAU Daniel et MIGNOT Claude, *Temps modernes*, Paris coll. Histoire de l'art Flammarion, 1994.

REYNAUD Christiane, *Images et pouvoirs*, Paris, 1993

ROSEN Charles et ZERNER Henri, *Romantisme et réalisme, mythes de l'art du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1986.

ZERNER Henri, *L'art de la Renaissance en France*, Paris, Flammarion, 1996.

**Catalogues d'exposition :**

Paris 1974 :

De David à Delacroix, *la peinture française de David à Delacroix*, Paris, Grand Palais, RMN, 1974.

Nantes 2008-2009 :

Pouvoirs. *Représenter le pouvoir en France du Moyen Age à nos jours*, Paris Somogy, 2008.

Paris INHA 2008 :

Louis Marin. *Le pouvoir dans ses représentations*; Paris, INHA, 2008.